

Vente maison instance de divorce

Par ranzalaura, le 13/05/2015 à 16:38

Bonjour, Je suis mariée sous le régime de la communauté. J'ai lancé une procédure de divorce autre que par consentement mutuel, mon mari y étant farouchement opposé et décidé à me le faire payer. Une ONC a été rendue et je suis dans l'attente de déposer la requête de divorce à proprement parler (si j'ai bien compris). Nous avons fait construire une maison en commun, sur laquelle court encore un emprunt. Mon mari dit refuser de divorcer et de vendre. Puis je le forcer à vendre? ou suis je condamner à rester copropriétaire de la maison?